

Corsier-sur-Vevey, le 15 novembre 2025

**Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal
15/2025 concernant :**

**Budget 2026 de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman
(CIEHL)**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances était composée comme suit :

MM. Olivier Schorer Président, Urs Schluechter, Xavier Fonjallaz, Patrick Marrello et Patrick Groux, rapporteur.
Roch Genoud excusé, Bernard Caron absent.

La commission a siégé le mardi 11 novembre 2025 à la maison de commune de Corsier-sur-Vevey, en présence de Madame la Syndique Arianne Rouge et Messieurs les Municipaux Bernard Schär, Michel Ceppi, Cédric Desmet, Pierre-André Debétaz et Christian Kaelin. Monsieur Maurizio Limoni, Boursier et Mme Maria Abella, Adjointe à la Bourse étaient aussi présents.

Déroulement de la séance :

Aucun changement par rapport à l'année précédente.
La contribution par habitant reste identique, soit CHF 5.00. Aucune augmentation n'est prévue.
Il n'y a pas eu de demande à ce jour pour l'année 2026.
La provision de CHF 3'000'000.00 pour le 2m2c a été versée et il n'y a plus de provision réservée pour ce poste.
Le résultat prévisible verra un bénéfice de CHF 413'400.00 et le capital porté à CHF 2'439'035.00.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la commission des finances, à l'unanimité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 15/2025 tel que présenté, soit:

- a) **d'adopter le budget 2026 de la Communauté intercommunal d'équipement du Haut-Léman (CIEHL)**

La Commission des finances

Le Président

Le rapporteur



Olivier Schorer



Patrick Groux